

# Mes documents, Mon choix



*Si vous avez présenté une demande d'indemnisation dans le cadre du PEI ou du MARC pour des sévices subis dans les pensionnats indiens, il existe des documents associés à votre demande. Vous avez maintenant la possibilité de choisir ce qu'il adviendra de ces documents une fois votre demande terminée.*

## Le choix vous appartient

- Vos documents du Processus d'évaluation indépendant (PEI) ou du processus Mode alternatif de règlement des conflits (MARC) sont confidentiels.
- Pour que vos documents demeurent confidentiels, vous n'avez rien à faire.
- Si vous ne faites rien, vos documents seront automatiquement détruits le 19 septembre 2027.
- Jusqu'au 19 septembre 2027, vous pouvez obtenir un exemplaire de vos documents pour vous-même ou pour les partager avec la personne de votre choix.
- Si vous le souhaitez, vous pouvez conserver vos documents aux fins d'histoire, d'éducation et de recherche au Centre national pour la vérité et la réconciliation (CNVR).

## Quels types de documents seront conservés ?

- Votre formulaire de demande
- L'enregistrement audio de votre témoignage
- La consignation écrite (transcription) de votre témoignage
- La décision concernant votre demande

## Est-ce que je peux obtenir une copie de mes documents ?

Oui. Pour obtenir une copie de votre formulaire de demande, de la transcription de votre témoignage et de votre décision, communiquez sans frais avec les Renseignements sur le PEI au numéro **1-877-635-2648**. Ou envoyez un courriel à **IAPRecords\_DocumentsSAPI@irsad-sapi.gc.ca**.

Les renseignements qui identifient d'autres personnes seront bloqués, afin de protéger leur vie privée.

Il faut parfois plusieurs mois pour recevoir une copie de vos documents.

## Préserver l'histoire des pensionnats indiens

Le Centre national pour la vérité et la réconciliation (CNVR) a été créé dans le but de préserver l'histoire du régime des pensionnats indiens du Canada. Il est installé à l'Université du Manitoba où sont conservés en permanence les documents de la Commission de vérité et réconciliation (CVR).

Le CNVR invite tous ceux et celles qui ont présenté une demande aux termes du PEI ou du MARC à ajouter leurs documents à sa collection. Ces documents seront disponibles pour toujours, pour les chercheurs et tous ceux qui souhaitent en apprendre davantage sur l'histoire des pensionnats indiens au Canada et les séquelles qu'ils ont laissées.

Les renseignements qui identifient d'autres personnes

seront bloqués, afin de protéger leur vie privée.

Si vous choisissez de conserver vos documents auprès du CNVR, envoyez votre formulaire de consentement dûment rempli au Secrétariat du PEI et vos documents seront envoyés en toute sécurité au CNVR.

Pour obtenir un formulaire de consentement, appelez sans frais les Renseignements du PEI au **1-877-635-2648** ou téléchargez le formulaire à partir de **www.MesDocumentsMonChoix.ca**.

## Comment le CNVR utilisera-t-il mes documents ?

Si vous choisissez de conserver vos documents au CNVR, vous pouvez choisir un accès restreint ou libre. L'accès « restreint » signifie que votre nom et d'autres renseignements personnels permettant de vous identifier demeureront confidentiels. L'accès « libre » signifie que vous pouvez être identifié.

## Puis-je avoir de l'aide ?

Oui. Les travailleurs en santé communautaires (résolution) peuvent répondre à vos questions et vous aider à remplir les formulaires. Pour trouver un de ces travailleurs dans votre région, appelez les lignes téléphoniques sans frais mentionnées plus bas, ou demandez l'information à votre bureau de bande.

## Pour en savoir plus

- **Renseignements sur le PEI**  
ligne téléphonique sans frais: 1-877-635-2648  
Courriel : MesDocumentsMonChoix@irsad-sapi.gc.ca  
En ligne : [www.MesDocumentsMonChoix.ca](http://www.MesDocumentsMonChoix.ca)
- **Assemblée des Premières Nations**  
sans frais: 1-833-212-2688  
Courriel : [iapdesk@afn.ca](mailto:iapdesk@afn.ca)  
En ligne : [www.afn.ca](http://www.afn.ca)
- **Représentants Inuits :**  
Coordonnées pour Inuvialuit :  
Personne-ressource :  
Gayle Gruben, administratrice de projet  
Demandes d'information par téléphone :  
1-867-777-7018  
Courriel : [ggruben@inuvialuit.com](mailto:ggruben@inuvialuit.com)  
Site Web : <http://www.irc.inuvialuit.com/>  
Coordonnées pour Makivik :  
Demandes d'information par téléphone,  
sans frais : 1-800-369-7052  
Communications électroniques :  
<http://www.makivik.org/contact/>  
Site Web : <http://www.makivik.org/>
- **Centre national pour la vérité et la réconciliation (CNVR)**  
sans frais : 1-855-415-4534  
Courriel : [NCTRrecords@umanitoba.ca](mailto:NCTRrecords@umanitoba.ca)  
En ligne : [www.NCTR.ca/fr](http://www.NCTR.ca/fr)

Si les expériences que vous avez subies dans les pensionnats indiens sont sources de souffrance ou de détresse, veuillez appeler la ligne d'écoute téléphonique sans frais 24 heures sur 24 : **1-866-925-4419**.